

---

## Le portail en ligne PPAS (Portail Partenaires de l'Action sociale), hébergé par la Cnav, caisse nationale de l'Assurance retraite, a été victime d'une fuite de données

---

Paris, le 13 septembre

Le portail en ligne PPAS (Portail Partenaires de l'action sociale), destiné à gérer la facturation des prestataires qui prennent en charge l'action sociale des retraités, a été victime d'une fuite de données, appuyée sur des usurpations de comptes de prestataires de l'action sociale. La mobilisation immédiate de l'ensemble des équipes techniques de la Cnav, caisse nationale de l'Assurance retraite, qui héberge ce portail, a permis d'en identifier la cause. Dans l'attente, ce portail a été immédiatement mis hors service. **Tout est actuellement mis en œuvre pour le rétablir.**

Des données personnelles (adresse, numéro de sécurité sociale, montant approximatif des ressources), relatives à environ 370 000 bénéficiaires, ont été compromises. Il s'agit de données pour la plupart anciennes : certaines des personnes concernées sont par exemple décédées.

**Aucune donnée bancaire, aucune donnée relative au paiement, à la retraite, à la carrière ou aux prestations versées n'ont été compromises.**


La Cnav a immédiatement suspendu l'activité de ce portail partenaire et a signalé l'incident à la Cnil. Les personnes concernées seront informées; une plainte sera en parallèle déposée.

La Cnav présente ses excuses aux personnes concernées par cet incident. Elle veille sans relâche à ajuster en permanence les systèmes de sécurité informatique de son réseau. La sécurité des données est et sera toujours pour l'Assurance retraite une priorité absolue.

Face à la grande circulation de données personnelles sur le darkweb, les tentatives d'usurpation d'identités se multiplient. [L'Assurance retraite invite donc l'ensemble de ses assurés à la plus grande vigilance sur leurs données personnelles.](#)

### **L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale**

Premier organisme français de retraite, l'Assurance retraite (Caisse nationale, Carsat, CGSS et CSSM) gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. La gestion de l'Assurance retraite IDF relève de la Caisse nationale. Chaque année, l'Assurance retraite verse près de 140 milliards de prestations à plus de 15 millions de retraités, et gère la carrière de près de 23,5 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur [www.lassurance-retraite.fr](http://www.lassurance-retraite.fr) (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 18 millions d'espaces personnels créés !

**Contacts presse**  
[presse@cnav.fr](mailto:presse@cnav.fr)  
 @L\_ARetraite